

Paris, le 18 janvier 2016

**La septième édition de la Semaine de l'ISR se déroulera
du 26 septembre au 2 octobre 2016**

La Semaine de l'ISR est portée par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR). Elle est l'occasion de découvrir l'Investissement Socialement Responsable (ISR) au travers d'événements partout en France. Les organisateurs sont des établissements financiers, des associations, des écoles et universités...

Lancée en 2010, la Semaine de l'ISR est placée sous le Haut Patronage du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et du Ministère des Finances et des Comptes publics.

Aux côtés des pouvoirs publics, de nombreux acteurs s'engagent pour mieux faire connaître cet investissement qui prend résolument en compte les enjeux du développement durable. La Semaine de l'ISR est aussi tournée vers l'Invest'acteur au travers de la campagne « Exigez l'ISR ! »

Plus d'information : www.semaine-isr.fr

La Semaine de l'ISR est soutenue par



À propos du FIR:

Le FIR est une association française multipartite fondée en 2001 qui a pour vocation de promouvoir l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, courtiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place et syndicats.

Chaque année à l'automne, le FIR organise la Semaine de l'ISR. En 2010, le FIR a lancé CorDial, une plate-forme de dialogue avec les sociétés cotées sur les questions de développement durable. Le FIR remet également chaque année depuis 2005, des prix et bourses aux meilleurs de travaux de recherche européens en « Finance et Développement Durable ». Ce prix est organisé depuis 2010 en partenariat avec les Principes pour l'Investissement Responsable (UNPRI). Le Forum remet depuis 2014 un Prix des analystes ISR de la meilleure initiative ESG d'un émetteur Français.

Le FIR est avec l'AFG - Association Française de Gestion financière – et l'Eurosif l'un des porteurs du Code de transparence pour les fonds ouverts obligatoire pour ceux qui se revendiquent de l'ISR en France. Le FIR est membre en France de la Plateforme RSE et l'un des membres fondateurs d'Eurosif.

Site web : www.frenchsif.org

Contact: Grégoire Cousté, Délégué général : tél. : 01 40 36 61 58 – gregoire.couste@frenchsif.org